ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CITOYENS, CITOYENNES,

MES CHERS AMIS,

Vous allez librement désigner votre député.

Ce choix est déterminant pour écarter les risques de dictature et de guerre, pour apporter dans vos foyers davantage de bien-être, pour garantir l'avenir de vos enfants.

Le PARTI SOCIALISTE, QUI A TOUJOURS DEFENDU LES TRAVAILLEURS & LA REPUBLIQUE, M'A DÉSIGNÉ POUR SOLLICITER VOS SUFFRAGES.

Beaucoup d'entre vous me connaissent depuis longtemps.

Né à TOURS-EN-VIMEU, j'y ai passé toute ma vie. J'ai succédé à mon père, forgeron et je suis artisan - mécanicien en machines agricoles. Je connais parfaitement les besoins et les difficultés du monde du travail, tant industriel qu'agricole.

J'ai connu et j'ai fait deux guerres. J'ai participé aux combats de la Résistance.

Conseiller général du canton de MOYENNEVILLE, j'ai toujours travaillé avec désintéressement et sans sectarisme pour l'intérêt collectif de la Nation et pour l'intérêt particulier de la région :

— *Comme Président du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la région d'AIGNEVILLE (5 communes).*

— *Comme Président du Syndicat d'Electrification du canton de MOYENNEVILLE (13 communes).*

Entre le parti communiste, aux ordres de l'étranger, et la droite réactionnaire, vous devez exprimer votre volonté de faire vivre les institutions nouvelles, approuvées massivement par le referendum du 28 septembre.

Si le Général de Gaulle a pu dire : « C'est la Cinquième République, mais c'est toujours la République », c'est essentiellement aux Socialistes qu'on le doit.

Après le coup de force des « Ultras » d'Alger, le 13 mai, le pays était menacé par la guerre civile et les institutions républicaines mises en question. C'est grâce à l'action courageuse et clairvoyante de Guy MOLLET et de Max LEJEUNE, *dont j'ai été, dès le début, entièrement solidaire*, que le Gouvernement du Général de Gaulle, investi régulièrement par l'Assemblée Nationale, put ramener la confiance, obtenir l'obéissance de l'Armée et élaborer la **nouvelle Constitution**.

Respectueux de toutes les croyances, et, par conséquent, défenseurs résolus de la laïcité de l'Etat et de l'Ecole, les Socialistes veulent unir tous les travailleurs de ce pays en supprimant les injustices sociales.

Défenseurs des institutions républicaines, ils sont fiers de l'œuvre accomplie sous la Troisième et la Quatrième Républiques :

En 1936, avec Léon Blum, ils ont obtenu, pour les salariés, les congés payés, les quarante heures, les conventions collectives et la représentation du personnel.

En 1956, le Gouvernement Guy Mollet a réalisé la réduction des zones de salaire, le Fonds National de Solidarité, les trois semaines de congé payé, le statut des travailleurs à domicile, le préavis d'un mois en cas de licenciement.

L'évolution économique actuelle pose, avec une acuité particulière, les problèmes du plein emploi, conditionné par l'organisation de l'économie et l'orientation des investissements.

Nous voulons, en même temps, mettre en place un régime d'assurance - chômage et de salaire garanti, compléter le plan économique par un plan social, améliorer les conditions de travail et élever le pouvoir d'achat.

Vieux ou vieilles, n'oubliez pas que c'est un Gouvernement à direction socialiste qui a créé le Fonds National de Vieillesse.

Rappelez-vous aussi que le *GOUVERNEMENT DE Guy MOLLET A, PENDANT DIX-SEPT MOIS, STABILISÉ LES PRIX*, dont l'indice a évolué, de janvier 1956 à mai 1957, de 97,8 à 98,7, alors qu'il atteint aujourd'hui 113,79.

Souvenez-vous enfin que ce Gouvernement n'a été renversé que par la coalition de la Droite et du Communisme lorsqu'il proposa un impôt sur le capital : la détaxation de la décote, car les députés de droite n'hésitaient pas à s'allier aux députés communistes chaque fois que l'intérêt national demandait des sacrifices à certains intérêts privés.

La Quatrième République est morte à cause de l'instabilité ministérielle causée essentiellement par l'alliance paradoxale de l'extrême-droite et de **l'extrême-gauche.**

Les Socialistes n'ont eu aucune responsabilité dans cette démagogie ; ils veulent construire l'AVENIR de la REPUBLIQUE en même temps que défendre la JUSTICE SOCIALE.

Le malaise profond des milieux ruraux ne peut trouver un remède que par le plan de modernisation et d'équipement que nous proposons. En effet, notre production agricole ne dépasse que de 25 % celle d'avant-guerre, alors que l'accroissement de la production industrielle dépasse 100 %.

Un grand effort d'adaptation aux progrès scientifiques et techniques doit être accompli.

Il faut protéger l'exploitation familiale agricole par la définition de son statut juridique, comme l'avait prévu la loi-cadre agricole du Gouvernement Guy Mollet.

Une politique de prix agricoles garantis doit être mise au point, complétant le régime d'indexation et d'orientation des prix adoptés en septembre 1957.

Ainsi, les Socialistes, qui ont, en 1936, fait adopter l'Office du Blé, et, depuis la Libération, le Statut du Fermage, s'affirment comme les défenseurs les plus efficaces de l'Agriculture. Pour mettre fin à l'inégalité sociale dont souffrent les travailleurs de la terre, il importe d'assurer une sécurité sociale intégrale pour les exploitants et leur famille.

Soucieux de poursuivre son action en faveur d'un autre secteur essentiel de l'activité économique, le *Gouvernement Guy Mollet* a déposé un projet de loi pour la *réorganisation complète de l'Artisanat,* basé sur une nouvelle définition de la qualification professionnelle. Ce projet aurait permis à l'artisan : de développer son affaire, sans perdre les avantages de l'artisanat ; de percevoir l'allocation de la mère au foyer ; de bénéficier de la protection de la Sécurité Sociale en cas de maladie ; de garantir la stabilité de son exploitation par l'extension de la loi sur les baux commerciaux.

En Algérie, la droite a successivement refusé aux Socialistes, en 1937, l'application du projet BLUM-VIOLETTE, puis du statut de 1947 ; enfin, la LOI-CADRE, dont l'application, en 1957, aurait pu arrêter la guerre. Guy Mollet proposait la seule solution démocratique au conflit par des élections au Collège Unique pour désigner les interlocuteurs avec qui on négocierait, mais la Droite s'opposait au Collège Unique et les Communistes voulaient la victoire du F. L. N.

Le Gouvernement du Général de Gaulle a confirmé cette politique, en reconnaissant la personnalité algérienne, en décidant des élections pour trouver des interlocuteurs valables et en définissant un plan de cinq ans d'expansion économique et sociale.

Pour la démocratisation de l'Enseignement, pour une active politique du Logement, les Socialistes se sont déjà engagés depuis la Libération : les plans qu'ils ont déposés sont ceux de réalisateurs efficaces et non pas d'utopistes confus ou sectaires.

La Loi faisant obligation au candidat de désigner un remplaçant éventuel, devant le suppléer en cas de décès, j'ai choisi, parmi mes plus anciens amis, M. Charles DUFOUR, pharmacien, conseiller municipal et conseiller général d'HORNOY qui est digne de votre confiance.

Nos projets ne sont donc pas de vaines promesses, mais des engagements : **C'est que nous savons que le SOCIALISME s'identifie chaque jour davantage à une FRANCE NOUVELLE, RÉCONCILIÉE, LIBRE, HEUREUSE.**

Paysans, ouvriers, artisans, commerçants, vieux travailleurs, anciens combattants, jeunes, en votant SOCIALISTE, vous votez...

- LA PAIX INTERNATIONALE ET LA PAIX CIVILE
- LA JUSTICE SOCIALE
- LA DÉMOCRATIE ET LA LIBERTÉ

Pas d'hésitation, dès le premier tour, votez pour...

Édouard DELOZIÈRE

*Officier d'Académie * Chevalier du Mérite Agricole et du Mérite Artisanal*
Médaille d'Argent des Collectivités Locales
*Médaille Militaire * Croix de Guerre * Médaille de Bronze de la Reconnaissance Française*
Chevalier de la Légion d'Honneur

Candidat du PARTI SOCIALISTE S F I O

IMP. CARRÉ - Fressenneville (Somme) - 11-58